

Bonjour à tous,

Veillez trouver ci-après l'organisation de la rentrée scolaire 2020

## 1) Présentation du protocole sanitaire pour la rentrée 2020

La mairie prend en charge la restauration scolaire, la garderie et les transports. Pour tout renseignement, veuillez les contacter directement.

### 1.1 Engagement des parents et moyens mis en oeuvre en cas de symptômes chez un élève ou un personnel

**Vous vous engagez à prendre la température de votre enfant chaque matin avant de vous présenter à l'école et à ne pas l'amener s'il était malade. Sa température ne doit pas être supérieure à 38° ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le directeur par téléphone et par mail.**

Comme vous le savez, nous n'avons pas de secrétaire et nous sommes constamment avec nos élèves. Si vous n'arrivez pas à nous contacter, n'hésitez pas à insister plusieurs fois à la suite en cas d'urgence.

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

**Au moindre symptôme isolé en lien avec la COVID, ne serait-ce qu'un seul (toux, ou fièvre, ou diarrhée, ou difficultés à respirer, frissons, douleurs musculaires, maux de tête, troubles du goût et de l'odorat, altération de l'état général), nous sommes dans l'obligation de suivre le protocole, d'isoler votre enfant, de lui mettre un masque FFP1 et de vous le remettre pour avoir un avis médical.**

Si besoin, le médecin qui a examiné votre enfant lui prescrira un test. Le médecin scolaire le contactera et nous donnera son aval pour le rescolariser. En cas de test effectué, votre enfant reviendra sur présentation des résultats du test négatifs.

**Nous comptons sur vous pour ne pas scolariser votre enfant s'il présente l'un de ces symptômes.**

En cas de résultats de tests positifs, une recherche des cas contacts est engagée par les services de l'Inspection Académique. (Mise en quatorzaine et tests sont alors de rigueur pour l'ensemble des cas contacts).

Ce protocole s'applique de manière identique aux personnels de l'école.

**Numéros de téléphone utiles pour obtenir des renseignements et coordonnées des personnels de santé, médecins et infirmiers, travaillant auprès de l'école :**

Elèves de petite et moyenne section de maternelle :

Pôle Santé Aubagne - PMI - Protection Infantile

10 Avenue Antide Boyer, 13400 Aubagne

Tel :04 13 31 06 15

Centre médico scolaire (Bâtiment Filiéris)

384, avenue de Toulon 13120 Gardanne

tél 04 42 58 35 66

## **1.2 Distanciation physique et brassage**

La limitation du brassage entre groupes d'élèves (classes, groupes de classes ou niveaux) n'est pas obligatoire. Toutefois, les écoles et établissements scolaires organisent le déroulement de la journée et des activités scolaires pour limiter, dans la mesure du possible, les regroupements et les croisements importants entre groupes.

Les arrivées et départs sont particulièrement étudiés pour limiter au maximum les regroupements d'élèves et/ou de parents.

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires n'est pas interdit. Il doit néanmoins se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains.  **Ils doivent porter un masque de protection et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.**

De même, la limitation du brassage dans les transports scolaires n'est pas obligatoire.

## **1.3 Le port du masque**

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs. Pour les élèves des écoles maternelles, le port de masque est à proscrire.

## **1.4 Aération et désinfection des locaux**

L'aération des locaux est fréquente et dure au moins 15 minutes à chaque fois.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles et autres espaces communs est également réalisé au moins 1 fois par jour.

L'accès aux jeux extérieurs, aux bancs, aux espaces collectifs et la mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe sont autorisés.

## **2) Fonctionnement spécifique à l'école maternelle Marcel Pagnol**

### **2.1 AVANT L'ARRIVEE A L'ECOLE :**

- Expliquez à vos enfants les gestes barrières :
  - utiliser un mouchoir jetable et le jeter à la poubelle
  - tousser et éternuer dans son coude
  - laver régulièrement ses mains au savon pendant 30s (à l'arrivée dans l'établissement, avant et après chaque repas, avant et après les récréations ; après être allé aux toilettes ; dès l'arrivée au domicile).
  - Eviter les embrassades (bisous et câlins).
- Expliquez à vos enfants que tous les adultes de l'école sont obligés de porter un masque pour se protéger et les protéger.
- Expliquez à votre enfant comment va se dérouler l'accueil et les prévenir qu'aucun parent ne sera autorisé à pénétrer dans les bâtiments (sauf exceptionnellement pour le premier jour, pour les parents de petites sections en petits groupes).

- Préparez un sac avec le nom et prénom de votre enfant contenant :
  - o Un doudou pour les PS et les MS (à désinfecter le soir)
  - o un change
  - o une petite bouteille d'eau que nous vous conseillons de nettoyer chaque soir.
  - o Un petit paquet de mouchoirs jetables
- Ne pas apporter de jouets personnels afin d'éviter tout échange entre enfant et limiter la propagation du virus.

## **2.2 Horaires des entrées et des sorties des groupes :**

Selon le dernier protocole du 26 août 2020, les accompagnateurs peuvent entrer dans l'école en portant un masque et après s'être désinfecté les mains et en se respectant la distanciation physique d'au moins 1 m.

L'entrée de l'école se fera par le petit portillon vert. Du gel hydro alcoolique vous sera distribué à l'entrée. La sortie se fera par le portail noir en contrebas de l'école élémentaire pour établir un sens de circulation et éviter les croisements.

L'accueil et la réception de vos enfants se feront devant les portes vitrées de chaque classe dans la cour.

Afin d'éviter les rassemblements de parents et d'enfants, nous sommes dans l'obligation de décaler les horaires d'entrées et de sorties.

**Un seul accompagnant par enfant pourra entrer dans l'école.** Tenez vos enfants par la main et maintenir les distances sanitaires entre votre famille et les autres familles.

8h20-8h35 : classes de MS-GS de Mme Pasquier et de Mme Demoustier

8h35-8h50 : classes de PS-MS de Mme Cavanne et de Mmes Mengotti et Venet

11h25-11h30 : accueil devant les classes portes vitrées.

13h20-13h30 : accueil dans la cour portillon vert.

16h15-16h20 : classes de MS-GS

16h20-16h30 : classes de PS/MS

**Pour assurer le bon fonctionnement de notre organisation, veuillez respecter les horaires d'arrivée de chaque groupe, nous sommes dans l'impossibilité de gérer les retards.**

## **2.5 Organisation particulière de la première journée de classe : mardi 1<sup>er</sup> septembre.**

8h20-8h35 : accueil des classes de MS- GS

8h35-8h40 : Accueil des MS des classes de PS-MS

8h45-9h30 : Accueil des petites sections pour une visite de l'école avec les parents

1<sup>ère</sup> groupe de la classe Mmes Mengotti et Venet : noms de famille de A à L

1<sup>ème</sup> groupe de la classe Mme Cavanne : noms de famille de A à Ma

10h15-11h00 : Accueil des petites sections

2<sup>ème</sup> groupe de la classe Mmes Mengotti / Venet : noms de famille de M à Z

2<sup>ème</sup> groupe de la classe Mme Cavanne : nom de famille de Me à Z

Les élèves de petite section n'auront pas classe l'après-midi.  
Les élèves de MS des classes de PS-MS auront classe toute la journée.

Pour les autres sections, il y aura classe toute la journée.  
Les horaires de l'après-midi seront ceux décrits précédemment au paragraphe 2.2.

A partir du JEUDI 3 SEPTEMBRE 2020, tous les élèves auront classe la journée complète (avec adaptation possible pour les petites sections si nécessaire en concertation avec l'enseignante).

Comme vous avez pu le lire, les conditions de rentrée ne sont pas celles que nous connaissions les années précédentes. Mais, elles sont allégées en comparaison de celles que nous mettions en œuvre après le confinement. Les enfants vont pouvoir retrouver des conditions d'enseignements plus favorables aux apprentissages.

Je vous demande en tant que parent d'élève de bien vouloir continuer à respecter les gestes barrières ainsi que les distanciations physiques au mieux afin que nous puissions garder cet allègement de protocole et afin de ne pas mettre en danger les plus fragiles.

Je vous tiendrai informés de l'évolution des mesures prises en cas de changements.

Sachez que nous sommes heureuses de retrouver nos élèves pour cette nouvelle année scolaire 2020-2021 !

Bien à vous,

Mme Mengotti